

OUVERTURE DE POSTE

Poste : **DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE**
Lieu : **École primaire Alfred-DesRochers**
Statut d'emploi : Régulier – Temps plein
Date d'entrée en fonction : Décembre 2024
Supérieur immédiat : Direction générale

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) compte 48 écoles et centres et qui offre des services éducatifs à plus de 25 000 élèves.

NOTRE VISION

« Inspirer le plaisir d'apprendre, de se dépasser et de réussir pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables ».

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques du CSSRS.

L'emploi comporte principalement l'exercice de responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, de gestion de services de garde et de gestion des services en lien avec la communauté.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

En matière pédagogique et éducative

- Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif ;
- Implanter et soutenir le travail des équipes collaboratives ;
- Exercer un leadership dans la réflexion sur les pratiques pédagogiques reconnues comme étant efficaces par la recherche ;
- Solliciter, approuver, refuser ou, à défaut de propositions, prendre des décisions et informer le conseil d'établissement, notamment quant aux programmes d'études locaux, aux nouvelles méthodes pédagogiques, aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages, aux règles de classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre du primaire ;
- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers ;
- Établir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'intervention pour les élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- Proposer au conseil d'établissement des modalités d'évaluation institutionnelle et voir à l'amélioration continue de l'école.

En matière de gestions des ressources humaines, financières et matérielles

- Participer au recrutement du personnel de l'école ;
- Définir les tâches, diriger et assurer la supervision et l'évaluation ;
- Communiquer des orientations, mobiliser le personnel et gérer la conduite du changement ;
- Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue ;
- Faire part au centre de services scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux ;
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements ;
- Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi ;
- Déterminer les orientations à l'intérieur du cadre budgétaire, en assurer l'évaluation et la reddition de comptes.

En matière de technologie de l'information et de la communication

- Établir, réaliser, évaluer le plan d'intégration et d'utilisation des technologies de l'information.

En matière des services de garde et du dîner

- Organiser et administrer les services convenus, le cas échéant, entre le centre de services scolaire et le conseil d'établissement.

En d'autres matières

- Exercer toutes autres fonctions déterminées par la Loi ;
- Exercer, à la demande du Centre de services scolaire, des fonctions autres que celles de directeur d'école.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (baccalauréat) en sciences de l'éducation ;
- Huit années d'expérience pertinente ;
- Autorisation permanente d'enseigner ;
- Un minimum de six crédits d'un programme de 2e cycle universitaire comptant 30 crédits et plus en gestion, pertinent à la fonction de cadre d'école.

Les candidats retenus pourraient être appelés à passer un test psychométrique.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Échelle salariale classe 8 : 89 987 \$ à 119 980 \$ (sujet à révision) ;
- La personne bénéficiera des conditions d'emploi prévues au règlement sur les conditions d'emploi des cadres scolaires, de même que celles prévues à la politique de gestion des administrateurs du CSSRS.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature incluant une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae **au plus tard le 20 novembre 2024 à 16 heures** auprès de Madame Mélanie Pellerin (pellerinme@cssrs.gouv.qc.ca).

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

ML/mp
6 novembre 2024

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Le générique masculin (ou féminin si c'est le cas) est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.